

L'Essentiel du Droit

Rétrospection Vietnamienne 2023 – 2025

Juin 2026 — Numéro Spécial N°3



Le Cabinet LOUBIER est heureux de vous présenter ce troisième numéro spécial consacré aux évolutions législatives et réglementaires majeures au Vietnam entre 2023 et 2025. Cette rétrospective couvre les réformes structurelles les plus significatives dans les domaines clés du droit des affaires.

Antoine Loubier, Avocat à la Cour

SOMMAIRE

- I Droit des Sociétés (3 actualités)
- II Droit des Contrats (1 actualité)
- III Propriété Intellectuelle (3 actualités)
- IV Protection des Données & Cybersécurité (3 actualités)
- V Droit des Étrangers & Investissement (4 actualités)
- VI Droit Pénal (3 actualités)



I Droit des Sociétés

Loi révisée

Modification de la Loi sur les Entreprises

Loi n°76/2025/QH15 — Entrée en vigueur le 1er juillet 2025

La Loi n°76/2025/QH15, adoptée par l'Assemblée nationale le 29 décembre 2024, apporte des modifications substantielles au cadre réglementaire des entreprises vietnamiennes. Ces amendements renforcent la responsabilité personnelle des représentants légaux en cas de manquement aux obligations fiduciaires. La loi introduit des dispositions pénales plus strictes concernant l'enregistrement frauduleux d'informations commerciales. Ces modifications visent à améliorer la transparence et la gouvernance d'entreprise, conformément aux engagements du Vietnam dans les accords commerciaux régionaux.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

Décret d'application

Décret relatif à l'enregistrement des entreprises

Décret n°168/2025/N■-CP — Entrée en vigueur le 1er juillet 2025

Le Décret n°168/2025/N■-CP unifie et simplifie les procédures d'enregistrement des entreprises au Vietnam. Ce texte établit des normes standardisées pour l'enregistrement des entreprises nouvellement constituées, des transformations d'exploitations commerciales individuelles en sociétés, ainsi que pour les modifications d'enregistrement. Le décret précise les documents requis pour chaque catégorie d'entreprise, notamment les sociétés à responsabilité limitée, les sociétés anonymes et les sociétés en nom collectif.

[Texte officiel \(congbao.chinhphu.vn\) →](#)

Loi nouvelle

Gestion et investissement du capital d'État dans les entreprises

Loi n°68/2025/QH15 — Promulguée le 24 juillet 2025

La Loi n°68/2025/QH15 remplace le cadre législatif précédent régissant la participation du capital public dans les entreprises vietnamiennes. Elle s'applique à la gestion et à l'investissement des fonds d'État dans les entreprises où l'État détient entre 50% et 100% du capital social. La loi établit un nouveau régime de supervision et d'évaluation des investissements publics, et renforce les obligations de transparence concernant les actifs publics.

[Texte officiel \(congbao.chinhphu.vn\) →](#)

II

Droit des Contrats

Loi d'harmonisation

Modifications relatives aux valeurs mobilières, à la comptabilité et aux contrats

Loi n°56/2024/QH15 — Entrée en vigueur le 1er janvier 2025

La Loi n°56/2024/QH15 constitue une réforme législative majeure affectant l'ensemble de l'écosystème des valeurs mobilières, de la comptabilité et du droit contractuel au Vietnam. Ce texte modifie plusieurs lois-cadres incluant la Loi sur les Valeurs Mobilières, la Loi sur la Comptabilité et la Loi sur l'Audit Indépendant. Les amendements renforcent les dispositifs de protection des investisseurs sur les marchés de capitaux, harmonisent les normes comptables avec les standards internationaux, et ajustent les régimes de responsabilité contractuelle.

[Texte officiel \(congbao.chinhphu.vn\) →](#)

III

Propriété Intellectuelle

Loi modifiée

Amendements à la Loi sur la propriété intellectuelle

Loi n°07/2022/QH15 — Entrée en vigueur le 1er janvier 2023

La Loi n°07/2022/QH15 introduit des amendements essentiels à la Loi sur la propriété intellectuelle afin de renforcer l'alignement du Vietnam avec ses obligations commerciales internationales. Ces modifications incluent l'expansion des catégories de marques protégeables (marques sonores, marques tridimensionnelles), une meilleure protection des données d'essai pour les produits phytopharmaceutiques, et des mécanismes améliorés de lutte contre la contrefaçon. Cette réforme facilite l'adhésion du Vietnam aux accords RCEP et CPTPP.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

Décret d'application

Décret relatif à la propriété industrielle et aux variétés végétales

Décret n°65/2023/N■-CP — Entrée en vigueur le 23 août 2023

Le Décret n°65/2023/N■-CP détaille l'application de la Loi sur la propriété intellectuelle concernant la propriété industrielle, notamment les brevets, marques, dessins et modèles. Ce texte de 125 articles introduit des modifications importantes aux procédures de dépôt et d'enregistrement. Il abroge les décrets antérieurs datant de 2006, 2010 et 2018, harmonisant la législation avec les engagements du Vietnam dans les accords commerciaux régionaux.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

Décret d'application

Décret relatif au droit d'auteur et aux droits connexes

Décret n°17/2023/N■-CP — Publié le 6 mars 2023

Le Décret n°17/2023/N■-CP établit les dispositions de la Loi sur la propriété intellectuelle relatives au droit d'auteur et aux droits connexes. Ce décret met en place des mécanismes de compensation financière pour l'utilisation commerciale de créations protégeables, fixe des tarifs types de redevances et impose une durée maximale de 90 jours pour le règlement des droits d'auteur. Le texte renforce les droits des auteurs et artistes-interprètes face aux utilisateurs commerciaux.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

IV

Protection des Données & Cybersécurité

Décret fondateur

Premier cadre de protection des données personnelles

Décret n°13/2023/N■-CP — En vigueur depuis le 1er juillet 2023

Le Décret n°13/2023/N■-CP constitue le premier cadre législatif complet du Vietnam pour la protection des données personnelles. Composé de 44 articles, ce texte s'applique à tout organisme ou individu traitant des données personnelles au Vietnam. Il définit des principes fondamentaux de collecte, traitement et conservation des données, établit les droits des individus concernés (accès, rectification, suppression), et impose aux responsables du traitement des obligations de sécurité et de notification des violations.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

Loi nouvelle

Loi sur la protection des données personnelles

Loi n°91/2025/QH15 — Applicable à partir du 1er janvier 2026

La Loi n°91/2025/QH15, adoptée le 26 juin 2025, remplace le décret provisoire de 2023 par un cadre législatif permanent de protection des données. Cette loi introduit des dispositions renforcées interdisant sept catégories de comportements contraires aux intérêts nationaux. Elle établit des protections spécifiques pour les données de localisation et biométriques, exige le consentement explicite pour les données de santé, et crée un régime complet de transferts transfrontaliers de données.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

Loi nouvelle

Loi unifiée sur la cybersécurité

Loi n°116/2025/QH15 — Applicable à partir du 1er juillet 2026

La Loi n°116/2025/QH15 unifie et remplace les deux lois antérieures sur la sécurité de l'information (2015) et la cybersécurité (2018). Ce texte crée un cadre cohérent de protection de l'espace numérique vietnamien en établissant un point focal unique pour la gestion de la cybersécurité. La loi encourage l'utilisation de produits et services de cybersécurité vietnamiens, définit des niveaux de sécurité graduée pour les systèmes informatiques, et établit des mécanismes de coopération internationale.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)



Loi révisée

Réforme du régime des visas et de l'entrée des étrangers au Vietnam

Loi n°23/2023 — Entrée en vigueur le 15 août 2023

Cette loi améliore les conditions de mobilité en augmentant la validité du visa électronique de 30 à 90 jours avec options d'entrées multiples. Elle élargit les exemptions de visa à 13 États, dont la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, en étendant le séjour sans visa de 15 à 45 jours. La loi clarifie les droits des résidents temporaires et introduit des procédures numériques pour simplifier les démarches administratives relatives aux déplacements internationaux.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

Décret préférentiel

Exemption de visa pour les talents et investisseurs étrangers

Décret n°221/2025/N■-CP — 15 août 2025

Ce décret institue un régime préférentiel d'exemption de visa pour les catégories spéciales d'étrangers contribuant au développement économique du Vietnam. Les bénéficiaires — experts, investisseurs, dirigeants de grandes entreprises, talents en technologies numériques — reçoivent des cartes d'exemption d'une validité maximale de 5 ans avec entrées multiples et séjours de 90 jours par entrée. Le décret reconnaît deux formats : les cartes électroniques et les cartes physiques dotées de puces.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

Nouveau régime

Nouvelle Loi sur l'Investissement

Loi n°143/2025 — Entrée en vigueur le 1er mars 2026

Cette loi révolutionne le cadre d'investissement vietnamien en simplifiant considérablement les procédures d'approbation. Elle réduit le nombre de secteurs conditionnels de 237 à 198, supprime 38 lignes commerciales et abaisse les seuils d'approbation préalable. Elle autorise désormais les investisseurs étrangers à constituer une organisation économique avant d'obtenir le certificat d'enregistrement d'investissement. Les zones spéciales bénéficient de procédures simplifiées.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

Réforme foncière

Nouveau régime des droits d'usage des terres et de l'immobilier

Lois n°31/2024 et n°43/2024 — Entrée en vigueur le 1er août 2024

Ces lois restructurent les régimes de propriété foncière et immobilière. Elles étendent les droits des Vietnamiens résidant à l'étranger qui bénéficient désormais des mêmes droits que les citoyens intérieurs pour acquérir et transférer les droits d'usage foncier. Pour les étrangers, la limite de propriété immobilière est fixée à 30% par immeuble et 250 unités par tranche de 10 000 habitants, avec bail de 50 ans renouvelable.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

Réforme du Code pénal

Abolition de la peine de mort pour corruption et modifications majeures du Code pénal*Loi n°86/2025/QH15 — Entrée en vigueur le 1er juillet 2025*

Cette loi abroge la peine de mort pour neuf infractions, dont le détournement de biens et la corruption passive, marquant un tournant majeur dans la politique criminelle vietnamienne. Elle double les pénalités monétaires pour 24 articles relatifs aux contrefaçons, crimes contre l'environnement, sécurité alimentaire et corruption. La loi ajoute un nouvel article criminalisant l'usage illégal de stupéfiants et s'applique rétroactivement aux faits favorables aux contrevenants.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

Loi réformée

Réforme du traitement des infractions administratives*Loi n°88/2025/QH15 — Entrée en vigueur le 1er juillet 2025*

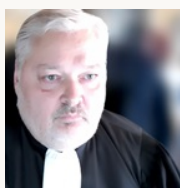
Cette loi renforce les pouvoirs des autorités de poursuite en clarifiant la distinction entre infractions criminelles et violations administratives. Elle autorise le reclassement immédiat des dossiers en procédure criminelle si des signes d'infraction pénale sont identifiés lors du traitement administratif. Elle décentralise l'autorité sanctionnaire en renforçant les compétences des autorités locales et en élargissant les pouvoirs de sanction immédiate.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)

Amendement législatif

Renforcement de la lutte contre la corruption et contrôle patrimonial*Assemblée nationale — Décembre 2024*

Cette amélioration majeure de la législation anticorruption institue un contrôle renforcé des déclarations de patrimoine. Elle fixe un seuil de 1 milliard de « đồng » (environ 38 000 USD) pour les variations de patrimoine détectées annuellement, obligeant les déclarants à justifier les augmentations. Cette mesure vise à renforcer la traçabilité des sources de fortune et à combattre les enrichissements illicites. Combinées aux amendements du Code pénal de 2025, ces dispositions créent un cadre anticorruption plus rigoureux.

[Texte officiel \(chinhphu.vn\) →](#)**Date de publication : 05 Juin 2026**

AVERTISSEMENT AU LECTEUR : cette Newsletter est mise à disposition des lecteurs par le Cabinet LOUBIER et ses auteurs uniquement à des fins éducatives et permettre au lecteur d'acquérir une compréhension d'ensemble du sujet abordé ou communiquer une opinion personnelle du/des auteur(s). En aucun cas, cette Newsletter relève d'un mémo ou consultation juridique s'inscrivant dans la relation « Avocat – Client ». Cette Newsletter ne saurait se substituer à un conseil juridique personnalisé. Pour de plus amples informations, pour répondre à toutes vos questions, vous pouvez contacter : info@cabinet-loubier.fr